

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 104 (1959)
Heft: 2

Artikel: Le canon antichars sans recul de 10,6 cm : BAT
Autor: Pittet, O.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342922>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le canon antichars sans recul de 10,6 cm. (BAT)

On sait qu'à la suite de la résolution prise de renforcer notre défense antichars, il a été décidé d'introduire dans les compagnies de canons antichars d'infanterie et des troupes légères le canon sans recul américain de 10,6 cm. Cette introduction sera chose faite à la fin de 1959.

1. AVANTAGES ET DÉSAVANTAGES DU CANON SANS RECOL.

Avantages.

- Son poids faible (environ 200 kg.) permet une mise en position relativement rapide.
- Son affût autorise le tir sous 360° (champ de dérive illimité).
- Son fusil de réglage dont le projectile de 12,7 mm. possède à peu près la même trajectoire que l'obus de 10,6 cm. Ce dispositif permet un réglage de tir avec un projectile de petit calibre (donc meilleur marché) ne trahissant pas la position de la pièce, pour ne passer au tir de gros calibre qu'une fois ce dernier réglé.
- La possibilité d'ouvrir le feu sans séparer le canon de son véhicule de transport (jeep spéciale), ce qui peut être avantageux si la pièce est surprise en mouvement et permet une prise de position et un changement de position beaucoup plus rapides qu'avec des canons tractés.

Désavantages.

- Le violent feu de culasse produit au départ du coup interdit tout tir depuis une position fortifiée fermée.



FIG. 1. — L'arme anti-tanks « Bat » 106 mm. montée sur une jeep.
Elle peut être installée à terre en quelques instants.

- Le feu de culasse dévoile assez rapidement la position de la pièce.
- Une zone devant rester libre en arrière de la pièce, le choix des positions en est rendu plus malaisé.
- Le poids des munitions de 10,6 cm. (16,4 kg. contre 3,15 kg. pour le projectile du canon de 9 cm.).

2. CARACTÉRISTIQUES DU CANON SANS RECOL.

Le canon sans recul tire un obus antichars à charge creuse (principe de l'explosion dirigée) perçant tous les blindages connus.

Contre des buts mobiles, il peut être engagé avec succès jusqu'aux environs de 900 mètres. Pour ceux — et ils sont malheureusement nombreux — qui veulent l'engager contre buts mobiles à une distance plus grande, on fera le petit raisonnement suivant :

- Le tir sur but mobile est à notre avis fonction de deux éléments, à savoir :
 - a) *vitesse du projectile* ;
 - b) *zone dangereuse du projectile* (la zone dangereuse est la portion de la ligne de mire sur laquelle un but peut se déplacer sans que la probabilité de toucher tombe à zéro).

Afin que la *prévision* (qui dépend de la vitesse du char au moment du tir et du temps que mettra le projectile pour franchir la distance canon-char) ne soit pas trop forte, on exige d'une arme antichars moderne que l'obus soit au but en moins de 2 secondes. Or, l'obus du canon antichars sans recul parcourt 840 mètres en 2 secondes.

Quant à la zone dangereuse, elle est d'environ 60 mètres à la distance de 1000 mètres pour un but d'une hauteur de 2 mètres, si bien qu'une erreur dans l'estimation de distances supérieures à 50 mètres rend tout touché problématique.

Contre des buts blindés fixes (chars à l'arrêt), il peut être engagé avec succès jusqu'aux environs de 1500 mètres et contre des buts d'infanterie il peut ouvrir le feu dès 2500 mètres.

Sa supériorité sur le canon ach. classique modèle 1950 réside donc dans le fait que sa portée contre buts mobiles est supérieure d'environ 300 mètres, que son champ de dérive est illimité et qu'il est beaucoup plus mobile qu'un canon tracté, même amélioré.

Sur la base des caractéristiques techniques énoncées, voyons maintenant quel peut être l'engagement tactique de ces canons.

3. ENGAGEMENT TACTIQUE DES CANONS ACH. SANS RECOL.

Le commandant disposant en tout ou en partie de la cp. ach. d'infanterie aura intérêt à garder les sections de canons antichars sans recul en réserve ou à les employer pour toutes les missions nécessitant un engagement mobile.

Grâce à sa mobilité, la section de canons ach. sans recul (qui forme un tout et ne doit pas être dissociée) se prête particulièrement bien à la protection des troupes à pied.

On la subordonnera également avec succès à une avant-garde motorisée.

Dans l'attaque, elle peut être utilisée pour la couverture antichars de la zone de mise en place, de la base d'attaque ainsi que pour la mise en état de défense du terrain conquis.

En défensive, tout spécialement lorsqu'on ne dispose pas de chars, il sera avantageux de garder les can. ach. sans recul en réserve pour colmater les brèches faites par les blindés, en ayant toutefois soin de leur faire préparer ces engagements à l'avance, afin de gagner du temps.

Il y aura lieu de se souvenir que les canons ach. sans recul, même s'ils peuvent ouvrir le feu de leur véhicule de transport, donc rapidement, *ne sont pas des chars blindés* et ne peuvent être engagés comme tels et les remplacer. Il serait criminel de «jouer aux blindés» avec nos sections de can. ach. Rappelons simplement le fait que les servants de la pièce ne sont pas protégés contre les projectiles d'infanterie et qu'ils ne peuvent tirer en mouvement, ce dont sont capables la plupart des blindés modernes.

Par contre, engagés judicieusement, les canons antichars sans recul constituent un sérieux renfort de notre défense antichars aux distances moyennes. Espérons cependant que la prochaine étape (fusées antichars téléguidées portant à 2000 mètres) ne se fera pas trop attendre.

Major O. PITTEL
